

Madagascar : Survol hebdomadaire de la presse francophone

N°10 (du 7 au 13 mars 2011)

La crise politique

◆ **La médiation a invité les partis à venir parapher le 9 mars au CCI d'Ivato la version « définitive » de la feuille de route.** Après une longue période de tergiversations, Leonardo Simão, a annoncé le bouclage des travaux préparatoire. La cérémonie officielle de signature aura lieu ultérieurement, après approbation de l'accord par la Troïka de la Sadc (réunion annoncée pour le 18 mars) et l'UA. La cérémonie a été marquée par **la position ambiguë de la mouvance Ravalomanana**, qui a fait étalage de ses divisions en présentant deux délégations et en adoptant finalement une position commune consistant en **la signature d'une « feuille de soutien » au processus**. La confusion a régné durant la manifestation quant aux intentions réelles de la mouvance et de ses composantes, ainsi que sur le statut juridique du document paraphé.

◆ **Le document paraphé peut-il encore être amendé ?** Dans un premier temps, l'équipe de médiation n'a pas donné l'impression de fermer la porte à d'autres modifications. « *En politique, il est toujours possible d'atteindre des niveaux croissants de perfection* », a déclaré Leonardo Simão, laissant entendre qu'il était encore possible de soumettre des amendements. Le camp Ravalomanana souhaitait notamment réviser « *les pouvoirs exorbitants qui sont donnés au président de la Transition* » et obtenir la tenue d'un sommet des chefs de file élargi, à Antananarivo, pour discuter, entre autres, de la nomination du Premier ministre et de la composition du gouvernement. Cette ouverture n'a pourtant pas été confirmée au lendemain de la cérémonie, lorsqu'une délégation de la mouvance a voulu rencontrer Leonardo Simão avant son départ, pour lui remettre les réserves qu'elle avait formulées. Le médiateur a refusé de les recevoir, arguant que la mouvance n'avait pas adhéré à la feuille de route. Des membres des trois mouvances ont alors décidé de se rendre en Afrique du Sud pour s'entretenir avec Marc Ravalomanana. Le Dr Simão, de son côté, va rendre compte de sa mission à Joachim Chissano. La mouvance nourrit encore l'espoir que le médiateur en chef prêtera une oreille attentive à ses propositions. Les mouvances Ratsiraka et Zafy ont décidé de boycotter la cérémonie de paraphe, mais des personnalités de l'ancien parti de Didier Ratsiraka, l'Arema, ont été vues à Ivato. De même a été remarquée l'absence des plus fidèles et des plus radicaux leaders de la mouvance Ravalomanana, que de nombreux observateurs jugent en voie de décomposition.

◆ **Quelle est la représentativité des signataires ?** Si 8 des 11 groupements reconnus par la Sadc ont paraphé le document, quelque 300 représentants de formations politiques ou de « *micro-partis* » ont tenu à s'associer à l'évènement, probablement dans l'intention de profiter du « *retour d'ascenseur* » et d'obtenir des sièges dans les futures institutions ou les institutions élargies. Depuis un an, près d'une centaine de nouveaux « *partis politiques* » se sont fait enregistrer auprès du ministère de l'Intérieur, portant à 286 le nombre de partis légalement constitués.

◆ **La communauté internationale a assisté en ordre dispersé à la cérémonie.** Certains diplomates ont brillé par leur absence, dont le chef de délégation de l'UE, les chargés d'affaires des Etats-Unis et d'Allemagne. L'ambassadeur de France s'est refusé à commenter ces défections. L'UE a fait savoir qu'elle sera présente à la cérémonie officielle de signature, lorsque la Sadc et l'UA auront entériné l'accord.

◆ **La feuille de route prendra-t-elle le pas sur la nouvelle Constitution, dont les « dispositions transitoires » elles-mêmes seraient caduques ?** Dans les faits, la Transition aura désormais la feuille de route comme « *cadre légal* », tout en étant juridiquement invalide par rapport à la Loi fondamentale adoptée par un référendum non reconnu par la communauté internationale. Les prochains décrets et ordonnances que signera le président de la Transition se référeront-ils à la Constitution ou à la feuille de route ? Des membres du CST ont mis en garde Andry Rajoelina sur les risques que présenteraient pour lui la signature de la feuille de route, celle-ci pouvant entrer en contradiction avec la Constitution.

◆ **Démission du gouvernement Camille Vital**, 1ère étape dans l'application de la feuille de route, laquelle n'est pas encore approuvée par la Sadc et n'est pas officiellement signée. En quittant Madagascar, Leonardo Simão a déclaré : « *La feuille de route paraphée ne subira plus aucun amendement. Le président de la HAT peut d'ores et déjà commencer à recevoir la liste des propositions de noms pour le poste de Premier ministre de consensus* ». Andry Rajoelina s'est exécuté sans délais. Il a lancé de manière officielle l'appel à candidature pour le poste de Premier ministre, se contentant de rappeler les dispositions de la feuille de route, à savoir un chef du gouvernement de consensus, « *qui ne peut être originaire ni de la même province ni de la plateforme politique qui soutient le président de la Transition* ». Le président de la HAT ne s'est pas non plus prononcé sur la clé de répartition du futur gouvernement.

◆ **La mouvance Ravalomanana menacée d'implosion.** L'ex- député Yves Aimé Rakotoarison officialise la dissidence au sein de la mouvance. « *Nous sommes la mouvance Ravalomanana. Nous représentons deux tiers de cette entité* », a-t-il affirmé. « *Nous avons paraphé la feuille de route pour marquer notre adhésion. Maintenant, nous réclamons des postes importants dans la gestion de la Transition consensuelle* », souligne-t-il. Une attitude fermement condamnée par Marc Ravalomanana et le GTT-International.

◆ **L'alliance des trois mouvances a été mise à mal par de récentes déclarations intempestives d'Albert Zafy** mais un semblant d'unité a été réalisé pour lancer une contre-offensive en direction du corps diplomatique. Leurs dirigeants ont entamé une tournée des ambassades pour présenter leurs positions. Le

chef de délégation de la mouvance Ratsiraka a profité de l'occasion pour faire une mise au point au nom de l'alliance : « *Nous ne roulons pas pour la mise en place d'un gouvernement insurrectionnel. Le grand rassemblement dans la capitale s'avère la seule solution* », a-t-il soutenu.

◆ **Brian Currin, avocat sud-africain, représente Marc Ravalomanana dans le cadre du processus de médiation.** Selon un quotidien Sud-Africain, Joachim Chissano a accepté que l'avocat, spécialiste des droits humains, devienne son représentant à Madagascar. Il aurait notamment pour mission de négocier son retour d'exil. Brian Currin est membre de la « *Commission Vérité et Réconciliation* » d'Afrique du Sud, il est intervenu comme médiateur dans de nombreux conflits. Il aurait, dit-on, négocié de faramineux honoraires.

◆ **Arrestations suite à l'attentat contre la voiture d'Andry Rajoelina.** Une piste sérieuse mettrait en cause une personnalité politique de premier plan. Plusieurs arrestations auraient été opérées. Un vol d'armes et de munitions survenu récemment dans une caserne de la capitale aurait un lien avec cette affaire

◆ **Un ancien parlementaire Tim mis en cause dans l'affaire Radio-n'ny Gasy interrogé puis relâché.** Appréhendé à la sortie d'une rencontre avec les émissaires de la Sadc dans un hôtel de la capitale, il a été interrogé par la DST puis relâché. Cette libération est considérée comme une mesure d'apaisement imposée par la feuille de route mais l'ancien député reste à la disposition des enquêteurs.

◆ **Mouvement social à l'Université** : à l'issue d'une assemblée générale, les enseignants-chercheurs ont décidé de boycotter la rentrée universitaire jusqu'à ce qu'une partie de leurs indemnités soient réglées. L'ultimatum lancé au ministre de tutelle a expiré.

Droits humains, gouvernance

◆ **Femmes détenues à la maison centrale d'Antanimora : des conditions déplorables.** Âgées de 16 à 80 ans, 210 femmes y sont détenues, dont 130 sont des prévenues. 8 sont condamnées à perpétuité dont quelques unes aux travaux forcés. 10 femmes sont enceintes. Bon nombre de mères condamnent leurs enfants avec elles, par choix familial. Leur alimentation est assurée par une Ong internationale. Les enfants scolarisables sont pris en charge par l'Eglise catholique. Dans le cadre de la célébration du 8 mars, l'association des femmes du CST, conduite par la ministre de la Justice, a rendu visite à ces femmes en leur apportant des PPN. Ces détenues font face à des problèmes d'alimentation et d'hygiène.

◆ **Emigration illégale : de nouvelles filières.** 40 Malgaches en partance pour Maurice ont été interdits d'embarquement à l'aéroport, faute d'autorisation de travail. Le ministre du Travail et des Lois sociales admet que de nouvelles filières d'émigration illégale se développent. On peut supposer que l'île sœur joue le rôle de plaque tournante pour d'autres destinations, notamment des pays du Golfe. Des investigations sont en cours pour remonter ces filières. Car outre l'envoi illégal de Malgaches à l'étranger pour des postes souvent hypothétiques ou assortis de conditions inhumaines, ces filières pourraient alimenter des réseaux de prostitution.

◆ **L'évêque de Farafangana fait part des inquiétudes de l'Eglise catholique.** Dans une interview reprise par le site de Caritas France, il dépeint un contexte socio-économique difficile, conséquence de deux ans d'impasse politique. Il déclare notamment : « *Cette situation de paupérisation et d'insécurité engendre des violences. Les gens sont débordés par cette situation et craignent un débordement de la colère. Nous assistons dans nos diocèses à la création de chartes et de tribunaux populaires qui ne nous conforment plus à un Etat de droit* ». Les sanctions décrétées par la communauté internationale ont eu « *des répercussions préoccupantes sur la vie du peuple. [...] Aujourd'hui, c'est la survie pour tous les Malgaches* ».

Economie - Divers

◆ **Effet de la crise politique : l'Unicef à la recherche 19,2 millions de dollars.** Une augmentation de 40% sur 1 an, motivée par la décision du gouvernement de suspendre le financement de l'achat des médicaments et des vaccins de base, ainsi que du combustible pour les glacières à vaccins. « *Faute de financement pour ces opérations humanitaires capitales, le bien-être des femmes et des enfants de Madagascar sera mis au péril au point d'exiger une intervention d'urgence supplémentaire* », affirme l'Organisation pour qui, « *à Madagascar, l'extrême pauvreté, des catastrophes naturelles récurrentes et une crise politique ont créé une situation explosive. [...] L'insécurité alimentaire est devenue une réalité quotidienne pour beaucoup* », souligne l'Unicef.

◆ **Banque mondiale : Madagascar comme « pôle de croissance ».** Dans sa nouvelle stratégie sur le développement de l'Afrique, la Banque a identifié 5 pays pauvres, dont Madagascar, comme « *pôles de croissance* ». Dans ces pays, il s'agira de soutenir le développement urbain en déployant « *une masse importante de réformes, des investissements d'infrastructures, et un renforcement des compétences dans les industries ayant le plus fort potentiel* ».

◆ **Les 14 pirates somaliens du Zoulficar placés sous mandat de dépôt.** Les prévenus sont inculpés d'acte de piraterie avec déprédation et violence, séquestration arbitraire, coups et blessures et tentative de viol. Certains des chefs d'accusation qui pèsent sur eux relèvent du code pénal. Ils devraient passer devant la Cour criminelle, sauf demande d'extradition de la part des autorités tanzaniennes et comoriennes. 4 Malgaches étaient parmi les 12 otages du navire comorien en perdition dans les eaux territoriales.